



INFORMATIONS GENERALES
ANNEE SCOLAIRE 2011-2012 - N°4

Le site Internet du lycée : www.lycee-stmartin-rennes.org vous propose des informations sur la vie du lycée régulièrement mises à jour.

Pour mémoire, adresse e-mail : secretariat@lycee-stmartin-rennes.org

CALENDRIER

Jeudi 26 Janvier	Bac blanc Histoire-Géographie 1 ^{ère} S
Samedi 4 Février	Portes Ouvertes au lycée Saint-Martin de 9h à 12h30
Mardi 7 Février à 20h00	Réunion d'information sur l'orientation après la Seconde pour les parents et les élèves de Seconde.
Du 6 Février au 10 Février	Epreuves du Bac Blanc pour les élèves de Terminale
Vendredi 10 Février	Fin du 2 ^{ème} trimestre
Mardi 7 Février Vendredi 10 Février	Examens blancs pour les étudiants de FCIL
Vendredi 10 Février au soir	Début des congés d'hiver après les cours
Lundi 27 Février	Reprise des cours le matin
Lundi 27 Février	Bac blanc Enseignement Scientifique 1 ^{ère} ES -L
Vendredi 2 Mars	Temps fort des BTS de 10h à 12h
Lundi 5 Mars	Début des conseils de classes
Jeudi 15 Mars	Evaluation des Travaux Personnels Encadrés en Première ES, L, S Cours normaux pour les élèves de Premières ST2S
Jeudi 29 Mars	Oraux blancs en Terminale
Vendredi 30 Mars	Bol de riz à partir de 12h

FERMETURE DU LYCEE

Pendant les vacances d'hiver, le lycée sera fermé du vendredi 17 février au soir jusqu'au lundi 27 février au matin. Pendant cette période il est toujours possible de laisser un message sur le répondeur téléphonique du lycée (02.99.84.16.16)

ORAUX BLANCS

Dans le but de préparer les élèves aux épreuves du Baccalauréat, nous organisons à deux reprises dans l'année scolaire des oraux blancs en Première et en Terminale. Les examinateurs sont extérieurs au lycée, c'est une occasion pour les élèves de se retrouver face à des examinateurs autres que leurs professeurs. Ces oraux ont un caractère obligatoire pour toutes les épreuves faisant l'objet d'une épreuve orale obligatoire au Baccalauréat.

Pour les disciplines qui ne seraient concernées qu'à l'oral de rattrapage les élèves et leurs familles ont toute liberté d'accepter ou non un oral ne serait-ce qu'en prenant en compte l'incidence financière de ces oraux blancs.

Après avoir passé leur oral, les élèves demi-pensionnaires peuvent sortir de l'établissement, cependant ils doivent prendre leur repas au lycée.

DOSSIERS POST-BAC

Les élèves de Terminale vont devoir constituer leurs dossiers post-bac dans les semaines à venir. Les inscriptions doivent être l'aboutissement d'une réflexion et non un point de départ à des recherches.

Il faut noter que la plupart des inscriptions pour les établissements publics et privés sous contrat sont regroupées sur un seul site : www.admission-postbac.fr.

Les Responsables des Etudes passent dans les classes pour informer les élèves sur les procédures. Un calendrier détaillé est remis aux élèves.

Les dossiers non concernés par cette procédure, s'ils requièrent une fiche pédagogique, sont à remettre au secrétariat du directeur qui les envoie dans les établissements d'accueil (prévoir une enveloppe d'expédition affranchie); ils ne sont donc pas remis aux élèves. Dans tous les cas, les élèves seront informés par leur professeur principal des avis portés sur les dossiers par le conseil de classe.

Les démarches d'inscription représentent la première des sélections. Le lycée apporte son concours pour aider les élèves dans leurs démarches mais la responsabilité en revient avant tout aux familles.

Le traitement des dossiers est normalement dans la charge du secrétariat du directeur. Par contre seront facturées les opérations qui, par la suite de négligence des élèves (perte des bulletins par exemple), nécessitent des recherches.

BOURSE ET / OU LOGEMENT CROUS ELEVES DE TERMINALE

Les élèves boursiers en classe de Terminale cette année doivent impérativement constituer leur demande sur internet. Les autres, suivant la situation, peuvent aussi constituer une demande. (Documentation à retirer auprès de Monsieur FILY Conseiller Education Terminale).

Dans tous les cas, les demandes sont à faire avant le 30 avril 2012 sur Internet uniquement à l'adresse suivante : www.crous-rennes.fr

Une fois la demande Internet enregistrée les services du CROUS enverront au domicile de l'élève le dossier papier à vérifier et à renvoyer dans les 8 jours. Des ordinateurs sont disponibles au CROUS - 7 place Hoche - RENNES - 02.99.84.31.31, et

dans les antennes du CROUS. Des guides des résidences CROUS seront à disposition des élèves au BDI courant février. Un guide de connexion sera distribué à chacun des élèves de Terminale. **Afin d'éviter les incidents dus aux connexions massives en fin de période, il serait bon que les élèves se connectent dès maintenant.**

Chaque élève possède son propre n° INE ou BEA ; une liste a été remise aux délégués pour distribution. Cette même liste peut être consultée dans le cahier de texte de la classe.

BOURSES NATIONALES ANNEE SCOLAIRE 2012-2013

Public concerné : élèves de secondes et premières

N'AYANT JAMAIS BENEFICIE DE BOURSES

Les dossiers de demande de bourses sont à retirer au secrétariat du Directeur. La fiche en annexe est un document édité par le service des bourses de l'Inspection Académique vous permettant de déterminer si vous pouvez bénéficier des bourses. Les éventuelles demandes de bourses sont à retourner

**avant le 6 Février 2012 au Secrétariat du Directeur - Marie-Odile GOURS
(02.99.84.16.17)**

EPREUVES DU BACCALAUREAT - TERMINALE

EPREUVES ECRITES - PRATIQUES

Les épreuves écrites du premier groupe sont fixées les lundi 18, mardi 19, mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012 pour le baccalauréat général et technologique.

Les épreuves du second groupe du baccalauréat général et technologique se dérouleront jusqu'au mercredi 11 juillet 2012 inclus.

EPREUVES ORALES

Les dates des épreuves orales seront fixées ultérieurement par le rectorat.

LES EPREUVES ANTICIPEES ECRITES - PREMIERE

- Le mardi 19 juin 2012 après-midi : Histoire-Géographie en série S.
- Le mercredi 20 juin 2012: français / français et littérature
- Le vendredi 22 juin matin : enseignement scientifique (1^{ère} ES- 1^{ère} L).